

TRESSES

INFORMATIONS



N° 180

MAGAZINE MUNICIPAL / septembre 2021

Une rentrée réussie



AGENDA

Retrouvez sur www.tresses.org
tout l'agenda de la ville



SOMMAIRE

Tresses en images	p.4
Tresses Contacts	p.6
Infos habitants	p.7
Citoyenneté	p.8
Prévention	p. 9
Un quart de mandat	p.10-11
Actualité	p.12-13
Protection	p. 14
En bref	p. 15
Budget participatif	p.16-17
Médiathèque	p.18
Culture	p.19
Des aides pour sa passion	p.21
Les associations tressoises	p.22-27
Tresses Pratique	p.28-29
Tribunes libres	p.30
Histoire de Tresses	p.31

Venez partager un moment convivial pour les
40 ans !!
de la **Galerie Marchande**

Samedi 2 Octobre 2021 à 19H

Pot de l'amitié offert par la mairie de Tresses
CONCERT GRATUIT proposé par l'ADEMA
TOMBOLA avec nombreux lots à gagner

1 Grand Ecran 100 cm Full HD de 250 € avec AdomiServices, Axa Assurances, Cabinets Paramédicaux, Pharmacie de Tresses, Cabinet Architecture

1 Bon d'achat COCCIMARKET de 60€

1 Bon d'achat de 40 € avec Fleurs et Fleurettes

1 Pizza par mois pendant 1 an avec Côté Pizz

1 Bon d'achat de 30€ et un de 100€ avec Vision Libre Opticien

1 Bon d'achat de 50 € avec Boucherie Tressoise

1 Brosse lissante GHD et 1 Rasoir sans fil homme WAHL avec Tress'Coiff

1 Bilan diététique de 59 € avec Pauline B. Diététicienne

2 repas pour 4 personnes avec boissons avec Tress'Bar (1 repas) et Caha (1 repas)

Tickets et modalités chez vos commerçants



Papiers issus de forêts gérées de manière responsable.
Imprimé avec des encres à base végétale.



EDITO

Chères Tressoises, chers Tressois,

A l'heure d'écrire cet éditorial je regarde le chemin parcouru depuis le début du mois de juillet et je ressens une immense gratitude pour toutes celles et ceux qui ont travaillé dans nos écoles sans relâche tout au long de l'été. C'est au prix de cet immense effort collectif que nous avons pu être au rendez-vous de la rentrée pour la plus grande satisfaction des équipes éducatives et des élèves. Cette année, et alors même que le nombre d'élèves baisse dans nos écoles, nous avons même ouvert deux classes supplémentaires pour accompagner la politique nationale de limitation du nombre d'élèves en grande section de maternelle, cours préparatoire et cours élémentaire 1.

Suite aux inondations cataclysmiques du mois de juin nous avons fait des travaux dans quatre classes de l'école élémentaire. Mais c'est surtout au chevet de l'école maternelle que nous étions. Quatre classes existantes ont été refaites à neuf ; une cinquième classe a été créée tandis que quatre classes modulaires et deux dortoirs sont venus compléter le dispositif. La salle de la Fontaine est dorénavant annexée à l'école maternelle dont elle héberge l'accueil périscolaire, le restaurant scolaire maternel et les ateliers de motricité.

Je vous rends compte ici de ces grands travaux car ils mobilisent, légitimement, les moyens de la commune.

Pendant ce temps le Département s'apprête à construire un collège à Fargues Saint Hilaire et la Région vient de déposer le permis de construire du nouveau lycée de Créon. Investir dans l'éducation est une mission essentielle de nos collectivités : il nous faut donner à chacun de nos enfants les moyens de comprendre le monde, les clefs pour s'émanciper, trouver sa place dans la société. « Chaque enfant qu'on enseigne, est un homme qu'on gagne » écrivait si justement Victor Hugo en 1853 après avoir visité un bagne.

Les progrès de la vaccination et le respect des gestes barrières ont permis de faire refluer la quatrième vague de Covid. Nous pouvons retrouver des moments de convivialité dans les associations et les rendez-vous citoyens. Les animations Cap33 tout au long de l'été ont battu des records de fréquentation. Les deux marchés gourmands, festifs et musicaux tout comme la fête des associations ont rencontré un franc succès. Dans toutes ces occasions mais aussi lors des spectacles, des élections, de la réunion du forum tressois, la salle du Reflet montre toute son utilité, et sa capacité à s'adapter aux différents usages.

A l'occasion des 40 ans de la galerie marchande, je veux vous dire combien il est agréable de pouvoir compter sur nos artisans et commerçants de proximité. Nous tous, consommateurs, détenons ensemble la clef de leur pérennité : pourquoi aller ailleurs quand c'est à Tresses ?

Au plaisir de vous retrouver au fil des manifestations publiques qui rythment la vie du village, en sont l'âme.

Christian Soubie, Maire de TRESSSES

Tresses en images



L'été s'ouvre avec le Marché gourmand.



Le marché gourmand et sa banda dans la salle du Reflet.



Cap33 tout l'été à Tresses dans la salle des sports.



Clap de fin pour Cap33. Une édition 2021 qui a réuni beaucoup de monde.



La fête des associations au Reflet avec distribution des chèques asso.



Accueil des enseignants le jour de la rentrée par M. le Maire et la Municipalité.



Concert de Strange o'clock au parc Marès.



Visite du chantier de l'école maternelle avec l'Inspecteur de l'Education Nationale.



Ouverture de la saison culturelle de Tresses : 25 spectacles et de nombreuses animations.



Concert de Titouan, jazz - hip hop - danse - beatbox, le soir de l'ouverture de la saison culturelle.



A la découverte de l'Histoire du village lors des Journées Européennes du Patrimoine.



Première réunion du nouveau Forum Tressois.

CONTACTS

Mairie

5, avenue des Ecoles - BP 67
33370 Tresses
tél. 05 57 34 13 27
mairie@tresses.org
www.tresses.org

Accueil du public

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
8h30-12h & 14h-17h30
mardi 14h-17h30
samedi 8h30-12h

Permanences urbanisme

Uniquement sur rdv pris par mail
urbanisme@tresses.org
lundi 13h30-17h30
mercredi 13h-18h

Médiathèque

05 57 34 04 24
mediatheque@tresses.org
www.aufildesbib.fr
5, avenue des Ecoles

Accueil du public

mardi 16h-19h
mercredi 10h-12h et 14h-18h30
Jeudi et vendredi 16h-18h30
samedi 10h-12h30

Ecole Maternelle

Directrice : Véronique Szpak
05 57 34 15 07

Ecole Élémentaire

Directeur : Philippe Vanbauce
05 57 34 10 77

Centre de Loisirs & Accueils périscolaires Les Francas

Place du Marronnier
Bureau 05 57 34 28 67
Ecole maternelle 05 57 34 16 86
Ecole élémentaire 05 57 34 11 30

Crèche

association Vertelune
Directrice : Alexandra Sizur
1, Rés. Le Bourg
05 57 34 04 45

A.C.D.B. Les côteaux de Bordeaux

Service aide à domicile et portage
de repas à partir de 65 ans
05 56 72 89 94

Communauté de Communes les Coteaux bordelais

8, rue Newton - 33370 Tresses
05 57 34 26 37
contact@cdc-coteaux-bordelais.fr
www.coteaux-bordelais.fr

Déchèterie de Tresses

05 56 21 19 79
Parc d'activités de Mélac
Horaires d'été (15 mars - 15 octobre)
lundi 13h-18h & du mardi au samedi
9h-12h30 et 13h30-18h

La Poste : 05 57 34 50 45

Gendarmerie : 05 57 34 45 00

Sos médecins : 05 56 44 74 74

Secteur 1 - Nord

Philippe Lejean, 07 63 13 51 16

Secteur 2 - Ouest

Sylvie Pinet, 07 63 13 50 76

Secteur 3 - Centre

Déborah Bezin, 07 63 13 51 40

Secteur 4 - Sud et Est

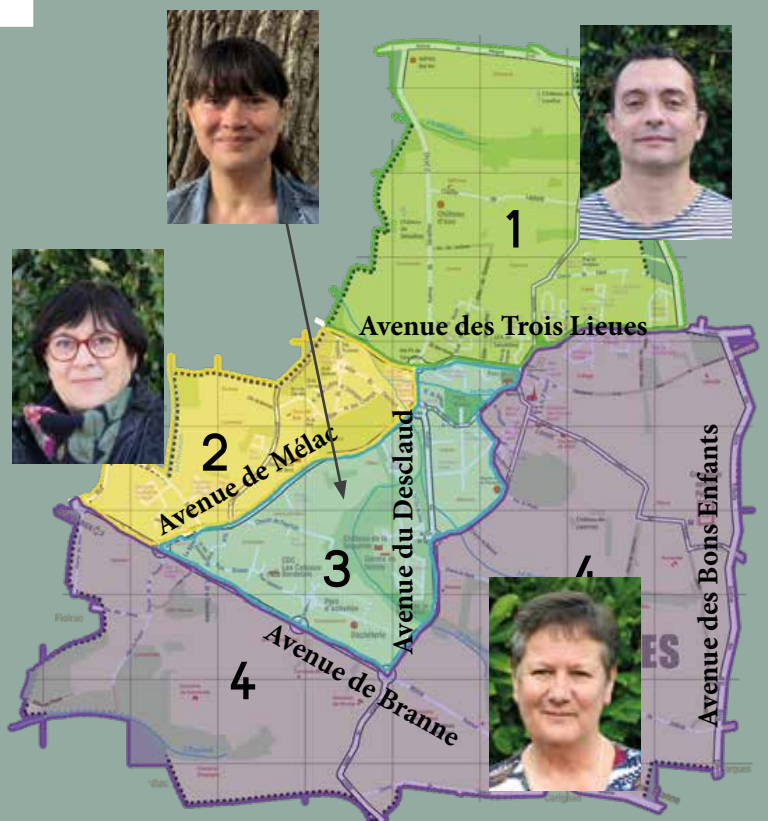
Cathy Lageyre, 07 63 13 51 54



Vous pouvez aussi nous contacter par mail mairie@tresses.org ou depuis le site internet www.tresses.org au moyen du formulaire accessible en page d'accueil.

Plus de proximité !

Quatre conseillers municipaux de proximité sont à votre écoute. Vous pouvez les contacter pour leur signaler un problème d'éclairage, de voirie, de sécurité... Ils sont vos interlocuteurs privilégiés.



Infos Habitants

Où faire sa carte nationale d'identité ?

La nouvelle carte nationale d'identité, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) et contient une puce électronique. Elle est délivrée dans les mairies de Gironde équipées du dispositif de recueil et de bornes biométriques. Les mairies les plus proches de Tresses sont Cenon, Floirac ou encore Lormont. Une pré-demande doit être réalisée en ligne sur le site de l'ANTS <https://ants.gouv.fr/>. La délivrance de la carte se fait sur RDV dans la mairie choisie via <https://rendezvousonline.fr/>

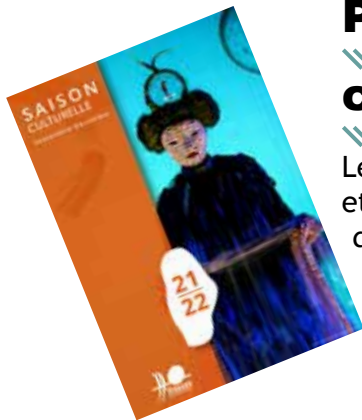
Démarchage à domicile

La Mairie rappelle qu'elle ne délivre aucune autorisation ou accréditation pour du démarchage à domicile. Elle ne mandate pas d'entreprise pour réaliser des diagnostics, des contrôles ou des travaux chez les particuliers. Il est conseillé de ne pas faire entrer les démarcheurs chez soi et de prévenir la gendarmerie en cas de démarche trop insistante.

Programme de la saison culturelle

Le programme des spectacles du Reflet et de la médiathèque a été distribué dans les boîtes aux lettres.

Il est disponible à l'accueil de la mairie et à la médiathèque ou en ligne sur le site tresses.org



Nouveau

Caps & Cafés

Thierry PELLETIER - 06 60 74 37 61
capetcafes@gmail.com
www.capsetcafes.fr
Vente et livraison de capsules, dosettes, café en grain, thés, boissons chocolatées, confiseries.

Nuance Peinture

Khalid DOUDOUCHE - 06 99 91 76 82
laziza3310@hotmail.fr
Peintre en bâtiment.

Mismow services

Déborah HOUNYE - 06 21 79 32 65
mismowservice@gmail.com
Transport de personnes

Eau du robinet colorée

L'eau du robinet est parfois rouge-marron à Tresses et cela peut générer des inquiétudes. Cette coloration est liée à des particules de fer en suspension, décollées des parois des canalisations lors de travaux ou de modification de pression. Il n'y a aucun danger pour la santé.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

ELIAUTOUT Charly, Jules, le 12/12/2020
SCHOCH RIBIÈRE Céleste, Désiré le 30/12/2020
UNGUREANU Léa, Valentine, Nina le 13/06/2021
LECOMTE Anna, Agathe le 20/06/2021
MAYOR SANTOS Chloé le 20/06/2021
CHANAL Pharell le 23/06/2021
BOUDINAR Lila le 24/06/2021
CHEN Moli le 28/06/2021
MENARD LINARES Gaël, Mathieu, Vincent le 30/06/2021
PRAT Kénan, Marty, Baptiste le 13/07/2021
PAURELLE-GALLAS Achille, Nino, Pol le 16/07/2021
JONCHERAY Mathis, Sylvain, Justin le 17/07/2021
PERON Vaïana, Nayeli, Vénus le 20/07/2021
FRANCE Paul, Claude, Maurice le 29/07/2021

DECES

CHOLLET Robert le 21/07/2021
SARRABAYROUSE Jean, Pierre le 08/09/2021

MARIAGES

CORTADE Jérémy, Michel et JAUBERT Camille, Lucie le 03/07/2021
CHEVALIER Alexandre, Pierre, Germain et PUEL Blandine, Chantal, Danièle le 10/07/2021
DEFFAF Oualid, Willy et SIRE Marie le 24/07/2021
GOUTARD Vincent, Michel, James et GAUDILLERE Estelle, Lou, Jeanne le 18/09/2021



CIVISME

Rappel des règles de stationnement : que dit le Code de la Route ?

Stationnement sur trottoirs : interdit en toute occasion, même devant son portail

L'article R417-11 du Code de la route stipule que le stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique (amende de 135 euros pour les voitures et 35 euros pour les deux-roues et trois-roues), même si le conducteur estime avoir laissé assez de place pour le passage des piétons.

Quelles solutions sont mises en place pour faciliter le stationnement ?

Le stationnement sur chaussée est autorisé en agglomération, le long du trottoir et dans le sens de la marche. La Commune de Tresses a engagé une réflexion avec les présidents et habitants des lotissements afin de créer des places de stationnement sur chaussée. Cette solution peu contraignante en termes d'équipements permet de sécuriser le stationnement et le passage des piétons tout en apaisant la vitesse des véhicules.



Exemple de stationnement sur chaussée

Entretien des trottoirs, et des caniveaux

Par arrêté municipal, le balayage et le désherbage des trottoirs et caniveaux sont à la charge du riverain, tout comme la vérification de la non obstruction des avaloirs.

L'utilisation de produits phytosanitaires est interdite. Les déchets balayés doivent être ramassés et traités avec les déchets ménagers et en aucun cas poussés sur la chaussée ou dans le réseaux d'eau pluviale.

Les bacs de déchets doivent être sortis la veille de la collecte et remisés dans les propriétés privées après le passage des agents du SEMOCTOM.

Quand entretenir ses haies et quelles obligations pour le propriétaire ?

Le plus souvent, la haie se compose d'arbustes d'une ou plusieurs espèces dont la croissance s'effectue au printemps et à la fin de l'été. Les jardiniers conseillent un entretien avant le 15 mars et en septembre-octobre sachant par ailleurs qu'il est préconisé de ne pas tailler les haies du 1^{er} avril au 31 juillet pour préserver la nidification.

Les arbres et arbustes pouvant mesurer plus de 2 m doivent être plantés à une distance d'au moins 2 m de la limite de propriété. Pour les arbustes plus petits, la plantation doit se faire à au moins 50 cm de la limite séparative.

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public. Lorsque les haies débordent, la Commune rappelle aux riverains leurs obligations. Sans action de leur part, elle peut d'office faire procéder aux travaux à leurs frais.

Un label "espaces sans tabac" en novembre dans les lieux les plus fréquentés par les enfants

Nous avons interrogé cet été les Tressois à travers le Tresses Informations et une enquête en ligne sur le site internet de la mairie, sur le projet de création d'Espaces sans tabac en partenariat avec la Ligue contre le Cancer Gironde.

84 % des personnes qui se sont exprimées approuvent cette initiative

et souhaitent l'étendre à d'autres lieux (en majorité les espaces sportifs et naturels ou encore la place du marché le samedi matin). 16 % des personnes qui se sont exprimées ont fait part au contraire de leur opposition à ce projet, principalement au regard d'une perte de liberté individuelle.



L'objectif des Espaces sans tabac est de dénormaliser le tabagisme, en particulier dans le regard des plus jeunes, afin de changer les attitudes face un comportement néfaste pour sa propre santé, celle des autres et l'environnement.



Le 10 novembre, par la signature d'une convention, la Commune et la Ligue contre le Cancer Gironde actent la création de plusieurs lieux labellisés Espaces sans tabac :

- les abords de l'entrée de l'école maternelle,
- les aires de jeux de la Séguinie et de Marès ainsi que leurs abords,
- le parc de la mairie avec l'entrée de l'école élémentaire et l'aire de jeux,
- le city-stade et ses abords,
- l'entrée de la mairie.

Lutte contre l'ambroisie, une plante très allergisante



Photo illustration LBP/Atmo BFC

L'ambroisie est une plante invasive originaire d'Amérique du nord. Son pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques chez les personnes sensibles. C'est également une menace pour l'agriculture (pertes de rendement dans certaines cultures) et pour la biodiversité (concurrence avec certains végétaux).

Une fois qu'un pied d'ambroisie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est difficile de l'éradiquer une fois installé. L'ambroisie a été observée à Tresses. Ouvrez les yeux !

un quart temps de mandat



101 propositions - 2020-2026

En mars 2020, vous vous êtes prononcés en faveur du projet porté par la liste Tresses Ensemble et Christian Soubie.

Depuis maintenant 18 mois, les élus de la Municipalité mettent en oeuvre leur programme et un grand nombre de ces actions ont déjà été réalisées ou sont en cours de réalisation.

Dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit et en rendre compte

Réalisé

- Créer un budget participatif
- Proposer des spectacles variés et des spectacles jeune public
- Favoriser l'éducation artistique et culturelle des scolaires
- Mettre en place la tarification au taux d'effort à la restauration scolaire
- Favoriser les circuits courts
- Déployer un réseau wifi public
- Ne pas augmenter les taux d'imposition communaux
- Maintenir 2/3 de la commune en zone non constructible (espaces verts et agricoles)
- Conforter et élargir le Forum Tressois aux jeunes et aux seniors
- Mettre en place un système d'alerte instantanée
- Accueillir un cinéma de plein air
- Créer une réserve communale de sécurité civile
- Aider à la création de jardins partagés
- ...

25 %
du
mandat
écoulé

En cours

- Créer un portail famille
- Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques
- Mettre en place un plan de lutte contre le moustique tigre
- Atteindre en 2025, 50 % de produits bio servis au restaurant scolaire
- Réaliser des logements dans l'ancienne maison des arts
- Créer un conseil municipal des enfants
- Créer une police municipale
- Poursuivre l'implantation de la vidéo-protection
- Réviser le Plan Local d'Urbanisme
- Créer un café solidaire
- Aménager le parc de la Séguinie
- Réhabiliter l'école maternelle
- Favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap ou de précarité
- Généraliser le stationnement sur chaussée dans les lotissements pour apaiser la circulation et organiser le stationnement
- Créer de nouveaux bassins d'étalement pouvant accueillir les eaux lors des orages et prévenir du risque inondation
- Réhabiliter la maison Adéma et la salle du Marronnier
- ...

62 %
en
cours ou
réalisé

Un quart temps de mandat

ZOOM SUR

Favoriser l'éducation artistique et culturelle

Cette année encore, nous poursuivrons l'éducation artistique et culturelle des enfants des écoles avec des spectacles dans le temps scolaire, la découverte de la salle du Reflet et des métiers du théâtre, des rencontres avec les artistes, des ateliers d'écriture, des expositions... Privilégiés l'an dernier car longtemps les seuls à pouvoir assister aux spectacles, les élèves pourront de nouveau s'émerveiller au Reflet dans les mois qui viennent et travailler avec des artistes professionnels.



Une naissance - un arbre

La commune compte de très nombreux arbres. Mais avant de pouvoir déployer ses branches, un arbre doit germer et planter ses premières racines.

L'opération consiste en la plantation d'un arbre, symbole de vie et de croissance, pour chaque naissance d'un bébé Tressois.

Prochaines plantations le samedi 27 novembre.

Favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap ou de précarité

La Commune emploie depuis des années au travers d'une association d'insertion des personnes éloignées du monde du travail. Le partenariat avec l'Impro Bel Air a été reconduit et permet à des jeunes adultes handicapés une immersion dans le milieu professionnel.

La Mairie proposera prochainement l'accueil d'une personne en situation de handicap dans le cadre de l'opération Duoday.



Le challenge de la rentrée scolaire 2021-2022



De la constatation des dégâts



au nettoyage



et à la remise en état et en sécurité pour l'accueil des enfants.

Mi-juin, des précipitations cataclysmiques ont inondé le bourg, certaines habitations et les écoles, en particulier l'école maternelle gravement touchée. Dans les jours qui ont suivi, la mobilisation de tous a permis la réouverture de l'école élémentaire et l'accueil temporaire des élèves de grande section tandis que les moyennes et petites sections étaient installées au pôle multisports de Pétrus.

Très vite un objectif a été fixé : que les enfants puissent être accueillis dès le 1^{er} jour de la rentrée. Les mois d'été ont été mis à profit pour nettoyer les classes en profondeur, déshumidifier les locaux, mettre en conformité, installer des classes modulaires et les nouvelles classes, réaménager la salle de la fontaine (qui accueille le réfectoire, l'accueil périscolaire et la salle d'activité de la maternelle) et réaliser de nombreux travaux... Ce fut un véritable défi et les artisans étaient encore au travail à 20h la veille de la rentrée. Un grand merci à tous ceux qui ont rendu cela possible.

Indépendamment de ces événements, la vie des écoles poursuit son cours. Les équipes enseignantes ont été grandement renouvelées et l'Education Nationale a ouvert deux classes en cette rentrée, une dans chacune des écoles. Les effectifs étant en baisse, ces ouvertures s'expliquent par les nouveaux plafonds de nombre d'élèves en GS, CP et CE1 : 24 maximum.

Ainsi, à Tresses, selon les niveaux, nous avons entre 21 et 26 enfants par classe en maternelle et entre 21 et 25 enfants à l'élémentaire.

L'école maternelle fait l'objet d'un projet ambitieux de réhabilitation et de restructuration. Les inondations de juin, même exceptionnelles, nous imposent de le revoir en profondeur.

Quatre classes modulaires assorties de dortoirs et des sanitaires ont été installés.

Les classes de 60 m² avec lavabos et climatisation réversible accueillent notamment les enfants de PS et une classe de GS.



ACTUALITE

Inondations : la solidarité s'est poursuivie cet été



Merci à C Discount, qui, grâce au Tressois Jimmy Borel, nous fait don d'ordinateurs et d'équipements informatiques.



Merci à Gedimat de Tresses, dont le responsable de site, le Tressois Yohann Paya, nous fait don de sacs de sable pour protéger nos équipements publics.



Merci au Club Cyclotouriste Tressois pour son geste généreux. Ce chèque de 500 € permettra de renouveler du matériel endommagé dans les écoles.

Et bien d'autres encore comme la BNP grâce à M. Fabre-Bigot, Canopé à Mérignac... et tous les parents mobilisés. Merci.

Charte des collaborations ATSEM - Enseignants

Ou comment bien travailler ensemble au service des enfants de l'école maternelle

L'école maternelle présente la particularité d'associer des professeurs des écoles et des personnels municipaux sur le temps scolaire, les ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) qui accompagnent, au côté des enseignants, la scolarité des tout-petits à l'école maternelle.

La Commune et les personnels de l'Éducation nationale ont souhaité sceller ce partenariat au travers d'une Charte des collaborations ATSEM / enseignants.

Cette charte est issue d'un travail collaboratif mené durant l'année scolaire 2020-2021 entre l'Éducation nationale et la Commune, afin de reconnaître, clarifier et valoriser le travail commun des professionnels de l'école maternelle, enseignants et ATSEM. Chaque acteur a eu sa place dans l'élaboration de ce document qui fixe le cadre de référence commun.

Ce travail répond à l'objectif central d'améliorer la qualité de l'accueil, la réussite éducative et le bien-être des enfants.

Le socle de cette charte repose sur un partage de valeurs : exigence et confiance mutuelle, échanges et relations coopératives. Elle précise et préserve les missions de chacun des professionnels auprès des enfants, tout en détaillant le rôle particulier dévolu aux ATSEM sur les temps scolaires et périscolaires.

Cette charte prendra toute sa valeur au fil du temps, dans ses applications concrètes. Elle permet de connaître, de comprendre et de respecter le rôle de chacun. Elle favorisera et développera les relations professionnelles entre les agents de la Commune et les enseignants, dans l'objectif essentiel de contribuer au plein épanouissement des jeunes écoliers.



Risque inondations la Commune en appelle au Syndicat du Guâ et formule des propositions

Le 6 juillet dernier, Christian Soubie, Maire de Tresses a adressé un courrier au nouveau Président du Syndicat de Guâ, attirant une nouvelle fois l'attention sur l'urgence à réaliser sur la commune des travaux de régulation des affluents du Guâ. Tant que cela ne sera pas fait, non seulement Tresses mais aussi les communes situées en aval subiront des crues dévastatrices à chaque épisode exceptionnellement pluvieux.

Sous la précédente mandature du bureau syndical, pendant six ans, aucune retenue n'a été agrandie ni aucune nouvelle retenue aménagée sur Tresses.

Plusieurs propositions sont formulées par Tresses.

Créer des bassins d'étalement des eaux

- au bas des hameaux de Perrin afin de soulager le bassin d'étalement des 3 lieues.
- en amont de la rue de la mouture
- en amont du bourg dans les près de Palot où un emplacement est réservé à cet effet au plan d'urbanisme depuis 10 ans.
- au hameau du collège

Les propriétaires privés de ces terrains ont tous été sollicités et le terrain du hameau de Perrin est communal donc disponible dès aujourd'hui.

Débuter la réalisation du bassin de Janon le long du Desclaux.

Moderniser les équipements

- Automatiser et relier à RAMSES la vanne du bassin de Cantalaudette au parc d'activités.

Mener les études nécessaires

- Mener une étude sur les conséquences de la fermeture des vannes du bassin d'étalement des 3 Lieues télé régulé par RAMSES.
- Mener une étude hydraulique sur la rouille Pétrus Bourbon comme attendu depuis 2020 et augmenter les volumes de passage des ponts situés au chemin du Moulin et avenue du Desclaud.

Entretenir les berges

- Acquérir les berges publiques des affluents du Guâ situées sur la commune afin d'en assurer un entretien optimal ; de même pour les berges privées quand les propriétaires sont vendeurs.

Au-delà, conclure au plus vite la procédure de déclaration d'intérêt général afin que l'action du syndicat puisse se déployer sur l'ensemble du linéaire des ruisseaux.

Romain Noble, un Tressois médaillé aux Jeux Paralympiques de Tokyo

Il se fait discret mais il peut être fier de son palmarès exceptionnel !

Romain Noble est un champion d'escrime, discipline qu'il pratique depuis ses 14 ans. Après des débuts dans des compétitions avec les valides, il découvre l'escrime fauteuil en 2008 et va exceller sur deux armes, le sabre et l'épée, en individuel et en équipe.



En 2012, aux Jeux paralympiques, il rafle la médaille d'argent à l'épée en individuel et la médaille d'or en équipe, toujours à l'épée, aux Jeux de Rio en 2016.

Cette année, avec les fleurettistes Damien Tokatlian et Maxime Valet, ils ont conquis la médaille de bronze paralympique par équipe en s'imposant face au trio russe, une équipe de référence, dimanche 29 août aux Jeux de Tokyo.

Christian Soubie et les adjoints de Tresses lui a adressé ses félicitations au nom de l'ensemble du Conseil Municipal pour cette belle médaille qui récompense son talent et sa combativité. Lors de leur rencontre, il lui a proposé de rencontrer les élèves des écoles de Tresses et les associations pour échanger sur sa passion et son expérience de grand sportif.

Désormais en "retraite sportive", il va se consacrer à l'entraînement des plus jeunes dans son club le CAM de Bordeaux.



crédit photo France paralympiques

LA SEMAINE BLEUE



ENSEMBLE, BIEN DANS SON ÂGE,
BIEN DANS SON TERRITOIRE

Semaine nationale des retraités et
des personnes âgées

Du 4 au 8 octobre 2021

Depuis 2014, notre Commune organise la Semaine Bleue à l'attention des seniors qui sont particulièrement attachés à ce temps de convivialité et de rencontres.

Au programme de cette édition :

- des expositions : *Monet, Renoir... Chagall, voyages en Méditerranée au Bassin de Lumières de Bordeaux ; la Gironde Occitane au Reflet*
- des animations : *les bienfaits du rire ; gym douce et ludique ; une projection/débat Escala en occitan au Reflet*
- une journée dans le Gers à la découverte du terroir et de la gastronomie gasconne
- un spectacle : concert d'Alain Larribet, *le Berger des Sons*.

Budget participatif



Budget participatif Tressois Votez pour les projets que vous souhaitez voir réalisés !

Les élus de Tresses ont souhaité renforcer le pouvoir d'agir des citoyens en créant le budget participatif qui permet aux Tressois de décider de l'affectation d'une partie du budget de leur commune et de leur donner un pouvoir d'initiative, de proposition et de décision.

Au printemps, les élus ont invité les Tressois à proposer des projets qui, après analyse par les services municipaux, sont soumis au vote des citoyens.

Pour quels projets peut-on voter ?

Les projets retenus répondent à 3 grands principes : servir l'intérêt général afin de bénéficier au plus grand nombre, concerner Tresses, s'inscrire dans le périmètre et les compétences de la Commune, dans le domaine public.

Quel budget ?

Le budget dédié par la Commune au budget participatif tressois est de 46 000 euros, ce qui représente environ 10 euros par habitant. Le coût estimatif d'un projet présenté doit être de moins de 10 000 €.

Certains projets ont-ils été écartés ?

Certains projets ont en effet été écartés : projet non situé à Tresses, projets au coût trop important, projet sur un terrain privé, projets privés ou déjà inscrits dans le budget de la commune.

Comment voter ?

Vous pouvez voter au moyen du formulaire ci-après à déposer à la mairie ou en ligne sur le site de la mairie. Chaque Tressois de plus de 14 ans peut voter. Il vous faut joindre la copie d'un justificatif de domicile au vote.

1 Tressois = 1 vote.

Jusqu'à quand peut-on voter ?

La date limite de l'enregistrement des votes est le 15 novembre. Les projets seront réalisés en 2022.

.....
NOM - PRENOM

.....

ADRESSE

.....

.....

Je vote pour la réalisation des projets
suivants et selon l'ordre suivant :

1-

2-

3-

PROJET A Installation d'arceaux à vélos

Présentation du projet : Les arceaux optimisent la sécurisation du vélo lors de la pose d'un antivol. **Objectifs du projet :** favoriser les mobilités douces et sécuriser les vélos. **Localisation du projet :** dans le bourg, près des équipements publics et à l'entrée des parcs municipaux.

PROJET B Installation de pièges à frelon asiatique

Présentation du projet : Le frelon asiatique est un prédateur pour les abeilles et ses piqûres peuvent provoquer des décès par allergie. La lutte se fait notamment par la pose de pièges. **Objectifs du projet :** préserver la biodiversité et les ruchers. **Localisation du projet :** dans l'espace public.



PROJET C Installation de boîtes à livres

Présentation du projet : installer des boîtes à livres dans les parcs. **Objectifs du projet :** partager des envies de lecture, créer un espace de rencontres et d'échanges accessible à toute heure du jour et tous les jours, favoriser les échanges non-marchands. **Localisation du projet :** Parcs Marès et la Séguinie, près des chaises-longues et des bancs.

PROJET D Installation de nichoirs pour lutter contre les moustiques et autres espèces invasives

Présentation du projet : les chauve-souris et les mésanges sont des prédateurs de moustiques et de chenilles (pyrales du buis et processionnaires). La mise en place de nichoirs leur offre un habitat et favorise leur installation. **Objectifs du projet :** préserver la biodiversité, s'appuyer sur un insecticide naturel. **Localisation du projet :** dans les parcs publics et sur les équipements municipaux

PROJET E Pose d'une station de réparation de vélos en libre accès

Présentation du projet : Création d'une station d'entretien et de réparation vélo en accès libre et gratuit. **Objectif du projet :** favoriser les mobilités douces et l'utilisation du vélo. **Localisation du projet :** dans l'espace public.

PROJET F Installation d'un pigeonnier contraceptif

Présentation du projet : un pigeonnier contraceptif permet de préserver les pigeons tout en luttant contre leur prolifération. **Objectif du projet :** maîtriser les naissances par stérilisation des oeufs et fidéliser l'installation des pigeons dans un même lieu. **Localisation du projet :** dans l'espace public près du centre-bourg.

PROJET G Installation de bornes de récupération des mégots

Présentation du projet : Le projet consiste à poursuivre l'installation de bornes de récupération et de valorisation de mégots. **Objectif du projet :** préserver la qualité des sols. Lutter contre le tabagisme. **Localisation du projet :** dans l'espace public.



Cycle petite enfance et parentalité à la bibliothèque

Quand on devient parent, on se pose souvent des questions et face à la multitude de réponses que nous offre la littérature dédiée ou internet, nous ne savons plus vers qui nous tourner.

La médiathèque vous propose des rencontres avec des professionnels qui essaieront d'y répondre. Nous aborderons des sujets aussi variés que le sommeil, la lecture pour les tout-petits, l'autorité bienveillante...

Venez faire connaissance avec les intervenants spécialistes dans leur domaine et échanger avec eux. Sur les temps d'atelier à destination des adultes, si vous êtes accompagnés de vos enfants, nous leur proposons un temps de conte.

La nouvelle mue de la médiathèque

Dans les nuits du 17 et du 18 juin, l'annexe multimédia a été fortement touchée par les inondations, détruisant une partie du matériel et des collections. Le bâtiment, ayant également subi de gros dégâts, ne pouvait plus vous accueillir. Qu'à cela ne tienne, nous avons rapidement trouvé une solution de repli : la bibliothèque.

Tout l'été, l'équipe de la médiathèque, bibliothécaires et bénévoles, appuyée par les agents techniques, a réaménagé, trié, déplacé meubles et collections afin de vous proposer, aujourd'hui, un lieu convivial qui regroupe tous les types de supports.

Vous trouverez désormais les DVD et les jeux vidéo aux côtés des livres, des revues et des bandes dessinées.

Au programme :

Patricia Cavaillac et Madame Cornuot, **puéricultrices de la protection maternelle et infantile (PMI)** de Floirac viendront vous présenter les services de la PMI, son fonctionnement et comment ses professionnels vous accompagnent dans votre quotidien de jeunes parents.
Mercredi 20 octobre, 10h

Isabelle Soetaert vous parlera de **l'autorité bienveillante**. Cet atelier vous ouvrira des pistes sur l'éducation votre enfant de manière bienveillante, tout en exerçant une autorité juste, de manière intelligente et respectueuse.
Samedi 6 novembre, 10h30

Lucile Joannes, fondatrice des "Petites Mains", mènera un **atelier de découverte "bébé signe"** pour communiquer avec votre enfant à l'aide de la langue des signes.
Mercredi 17 novembre, 10h

Sur le sujet sensible du sommeil, Florence Pinon, la fondatrice de "Bébé au Calme" reprendra les fondamentaux et répondra à vos questions.
Samedi 20 novembre, 10h30

Et d'autres rencontres à venir sur **la lecture pour les tout-petits** avec Hélène Bottaro responsable du service Agir pour le Livre et la Culture contre les Exclusions (A.Li.C.E.) du Prado, **l'angoisse de la séparation** avec l'institut de la parentalité et avec **Docteur Ceccato**, pédiatre.

*Chaque atelier dure environ 1h30.
Tous les ateliers sont gratuits sur inscription à mediatheque@tresses.org dans la limite des places disponibles.*

CULTURE

Un projet culturel créateur de lien

Le spectacle *Pollen & Planton* de la compagnie Andréa Cavale est programmé au Reflet le 20 octobre 2021.

Deux séances tout public sont prévues dans la journée à 14h30 et à 18h30.

Ce spectacle est le point de départ d'un projet qui mènera à la réalisation d'un carnaval sur la thématique des créatures aquatiques imaginaires en mars 2022.

Les enfants de l'accueil périscolaire réaliseront leurs masques pour le défilé du carnaval au printemps sous l'égide notamment des artistes de la compagnie Andréa Cavale.

Les masques seront personnalisés par les enfants à partir exclusivement de matières de récupération (textile, plastique...) ou végétales.

Pour l'assemblage, l'utilisation de la colle sera limitée et seront plutôt privilégiées des techniques de couture ou des systèmes de noeuds.

Ce projet s'inscrit plus généralement dans une volonté de sensibilisation aux questions environnementales et plus particulièrement à la préservation des milieux aquatiques.



Pollen & plancton

Mercredi 20 octobre à 14h30 et 18h30

Conte / théâtre d'ombres

Cie André Cavale

Jeune public dès 7 ans - Salle du Reflet

Plein tarif 5 euros - Tarif réduit 3 euros (Tressois, moins de 18 ans...)

Appel aux dons

Vous êtes sollicités pour fournir les matières premières pour la création des masques.

Nous recherchons des tissus divers, plastiques, vannerie, draps unis, cuir, laine, rubans, boutons, élastiques...

Dépôt à la mairie avant le 5 novembre.

A ne pas manquer au Reflet

Du 4 au 9 octobre : Semaine occitane

Exposition La Gironde occitane

6 oct à 19h30 *Projection-débat L'escola en occitan*

8 oct à 20h30 *Concert Le Berger des Sons*

20 oct à 14h30 et 18h30 *Pollen & Plancton* (théâtre d'ombres)

29 oct à 20h30 *Piazzolla et l'immigration**

19 nov à 19h30 *Jimmy et ses soeurs* (théâtre)

26 nov à 20h30 *La Vie devant nous* (humour, chanson)

1^{er} déc à 14h30 et 18h30 *Fragile* (théâtre d'ombres)

3 déc à 20h30 *Hommage à Michel Legrand**

10 déc à 20h30 *G.R.A.I.N.* (théâtre, humour)

12 déc à 15h *J'aime pas les enfants**

* spectacle proposé par la CdC Les Coteaux bordelais

des aides pour sa passion

Afin de favoriser l'accès des jeunes Tressois aux pratiques associatives sportives et culturelles, la Commune a mis en place le « chèque associatif tressois ».

Il vient en déduction de la cotisation de l'adhérent qui peut faire valoir ce chèque auprès d'une association sportive ou culturelle tressoise.

Ce chèque d'une valeur de 20 € est nominatif (un seul chèque par jeune tressois et par an).

Il est délivré en mairie jusqu'au 30 novembre 2021.

Pour en bénéficier, il faut :

- avoir moins de 18 ans ou 18 ans dans le courant de l'année 2021,
- habiter Tresses,
- s'inscrire à une association qui propose une activité culturelle ou sportive sur la commune (ou sur la communauté de communes si l'activité choisie n'est pas dispensée à Tresses),
- remettre le chèque de réduction à l'association, lors de l'adhésion ou avant le 31 décembre 2021.



LE **PASS SPORT**
C'EST QUOI ?

Une aide de
50 euros par enfant
à 3,3 millions
de familles*
**pour financer
l'inscription
dans un club sportif
à la rentrée 2021**

* sous conditions de ressources

LE **PASS SPORT**
C'EST POUR QUI ?

5,4 millions de jeunes de 6 à 18 ans
dont les familles sont déjà
bénéficiaires de :

- l'Allocation de Rentrée Scolaire
- l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé
- l'Allocation aux Adultes Handicapés pour les 16/18 ans

Pass'sport est une aide de l'Etat.

Les bénéficiaires ont reçu cet été un courrier de l'Etat les informant qu'ils bénéficient du Pass'Sport. Ils doivent le présenter au club sportif de leur choix pour se voir déduire 50 € du coût de leur adhésion ou de leur licence.

Renseignements : <https://www.sports.gouv.fr/>

Les associations tresssoises

Retrouvez plus d'information sur vos associations sur www.tresses.org

Sport

Aquitaine troupeau développement

JP Cueille 06.60.58.91.20

Amicale bouliste

A. Sabater 06.81.03.55.00

Basket

J.-L. Duthil 05.57.34.05.15

Cyclotourisme

M. Pinet 06.31.29.22.12

Echecs

M. Calvo 06.30.27.64.65

Football

F. Sicard 05.57.34.10.07

Gymnastique volontaire et baby gym

Mme Sierra 09.54.89.27.43

Judo

P. Choteau 06.42.84.78.36

Pétanque

JP.Seyrat 06.82.68.32.61

Rando Tresses

M. Martel randotresses_michel.

martet@orange.fr

Tresses Running

tressesrunning@gmail.com

Sophrologie

M Barrera 06.18.38.51.58

Sports fitness

S. Bazerolles 06.19.95.33.09

Tennis

S.Hérault 05.56.68.34.51

Yoga - L'instant présent

C. Viallon domie.rousteing@neuf.fr

Yoga Elka

K. Viandon 06.89.56.65.17

Wuji Tai Chi Chuan

P. Schmidt 06.25.20.71.62

Plaisir de peindre

A. Monlong 05.57.34.26.74

Passion photo tresses

M. Armenaud 06.13.36.00.94

Poterie

L.Dalmas 05.56.86.09.05

Rock in tresses

B. Philippeau 06.81.94.31.94

Art Danse studio

G. Louazil 06.16.75.25.04

Informatique

Sylviane Roch 06.03.03.28.16

Ludothèque

Q.Guimbertaud 07.83.94.06.80

Club tarot

D. Brianceau

db33.brianceau@orange.fr

Les Moucheurs des Coteaux bordelais

contact.mcb@icloud.com

Social & entraide

Adapei Handicap mental

M.P. Jameux 05.57.34.11.04

Adot (don d'organes)

G. Poretto

France.adot-33@wanadoo.fr

ADSB Don du sang

P. Evrard philippe.evrard@e.email

Age d'or

M. Faure 05.57.34.11.71

Union nationale des combattants

Raymond Mikaelian

Ouaga Bx partage

J. Ceccato 05.56.21.96.38

Paroisse

Abbé Varachaud 05.57.34.13.23

Scouts de France

S. Viala 06.62.36.78.44

Bourse aux vêtements

C. Dufrasne 06.88.26.17.60

FCPE

fcpetresses@gmail.com

Autres

AMAP Tresses à table

C. Detrieux 06.86.16.43.17

Païdéia, école alternative

E. Lavassiere

contact@ecolepaideia.fr

Culture & loisirs

Adema

Musique, Arts Plastiques, Théâtre

P.Bayer 05.57.34.02.09

Cercle occitan

J.-P. Martin 05.57.34.08.55

Comite de jumelage

G. Rui 05.57.34.11.21

Palette tresssoise

J. Raymond 05.57.34.18.54

Etxekoak

JA. Biscaïchipy 06.82.41.94.44

Les Fils en liberté

F. Meunier 06.58.90.56.31

*** ASSOCIATIONS

Gymnastique volontaire Tresses

Hâte de reprendre la gym ou tout simplement de vous occuper de vous ? Venez rejoindre nos animateurs Jacqueline, Dominique et Ludovic à la salle multisports de Pétrus, 13 avenue des Bons Enfants à Tresses. Dans une ambiance conviviale, vous aurez le plaisir d'entretenir votre forme. Les exercices proposés sont appropriés à tous les goûts et tous les âges.

GYM ADULTES

Le lundi et le jeudi de 9h à 10h avec Jacqueline
Le lundi et le mardi de 18h30 à 19h30 avec Dominique

GYM DOUCE (adaptée aux seniors)

Le lundi de 16h30 à 17h30 avec Jacqueline
Le vendredi de 11h à 12h avec Jacqueline

PILATES

Le jeudi de 17h30 à 18h30 ou de 18h45 à 19h45
avec Ludovic

RENSEIGNEMENTS :

Josiane 06 10 69 31 38
Danielle 06 41 88 86 38
gymnastiquedevolontairetresses@laposte.net

BABY GYM (0/3 ANS)

Eveil corporel, du sport pour les petits.
Une méthode adaptée aux enfants.
Stimulation, sociabilisation, autonomie, créativité,
relaxation.
Le vendredi de 17h45 à 18h30

BABY GYM (3/6 ans) le mercredi de 15h15 à 16h

GYM ENFANTS (6/10 ans) le mercredi de 14h à
14h45

RENSEIGNEMENTS :

Josiane 06 10 69 31 38
Christine 07 63 95 83 57
cricrivald@orange.fr

Le café associatif

LE CAFÉ ASSOCIATIF Y ÉTAIT...

OUI, nous y étions et nous avons passé une très bonne journée au forum des associations. Nombreux ont été les volontaires pour tenir ce nouveau stand et nombreux ont été ceux qui sont venus aux nouvelles. L'idée fait son chemin et elle rencontre beaucoup d'intérêt, elle suscite beaucoup de propositions et d'énergies. Le prochain étage de ce lancement consiste en une

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION
LE 21 OCTOBRE À 19H30
À LA SALLE DU REFLET,

NOUS Y SERONS, VENEZ NOUS RENCONTRER.



Tennis Club



VIVE LA RENTRÉE

Oui, vive la rentrée, car nous avons tous hâte de nous retrouver pour partager de bons moments en essayant de dompter une petite balle jaune au caractère mutin voire un peu capricieux.

Honneur à nos anciens qui ont été les premiers à affronter la France entière lors des finales de la coupe Caren à Arcachon dès le 13 septembre.

Nos moniteurs et notre présidente vont, cette année encore, essayer de faire de nous de meilleurs joueurs. Leur enthousiasme est inépuisable et voir monter le classement des joueurs, une satisfaction bien méritée.

Encore quelques contraintes liées à la Covid mais l'accès aux courts extérieurs et dans la salle est autorisé. Nous devons pour cela accepter que le pass sanitaire soit contrôlé à l'occasion de toutes les manifestations organisées dans l'enceinte du club, les tournois, les cours collectifs, les rencontres interclubs ...

Un responsable du contrôle devra être désigné à chaque fois et sa responsabilité peut être engagée en cas de contrôle. Alors soyez sport, ne compliquez pas sa tâche. Enfin n'oublions pas les gestes barrière toujours d'actualité.

Tout cela ne doit pas gêner notre plaisir de jouer mais toujours avec fair play.



Adema

ADEMA : REPRISE DES COURS

Lorsque vous lirez ces quelques lignes, l'Adema, aura repris ses activités. Nous tenons à remercier vivement toute l'équipe des professeurs qui a maintenu un suivi pédagogique tout le long de l'année dernière. Bien entendu, la lutte contre la pandémie nous a amenés à mettre en place un protocole sanitaire en suivant les directives de la Mairie (présentation d'un pass sanitaire pour entrer dans nos locaux).

Pour cette saison 2021-2022, vous souhaitez pratiquer un instrument de musique, chanter, jouer en groupe, découvrir les Arts Plastiques ?



Il est encore tout à fait possible d'y trouver une place et de vous inscrire, même en cours d'année.

Nous proposons pour les enfants comme pour les adultes : éveil musical (4-6 ans), atelier découverte d'instruments (6-8 ans), pratique d'un instrument de musique (piano, guitare, violon, clarinette, chant, etc..., formation musicale (solfège), atelier musiques amplifiées, atelier percussions pour enfants et adultes, atelier orchestre, chorale pour adultes, atelier Arts Plastiques pour enfants et adultes, atelier Steel Drums Rappelons qu'un atelier Théâtre avait été mis en place en 2019/2020. Il est ouvert aux enfants, aux adolescents, et aux adultes.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer ! Pour ce faire, vous pouvez joindre :

- Le Directeur artistique Yan Corneau au 06 87 30 23 09
- Le Président Pierre Bayer au 06 24 92 79 29

Pour tout renseignement, vous pouvez également consulter notre site mis à jour (www.adematresses.fr) A bientôt !

*** ASSOCIATIONS

Palette tressoise

Voici la rentrée enfin !

Vous pouvez vous inscrire débutants ou confirmés, Pascal notre animateur vous guidera pour la réalisation de vos œuvres : acrylique, aquarelle, dessin, techniques mixtes.

Horaires des cours :

Lundi de 14h30 à 17h30 et de 18h à 21h

Mercredi et vendredi de 14h30 à 17h30

Pour tout renseignement, appelez le 06 76 46 40 77

Parc Marès salle Tilleul

Jacqueline RAYMOND

Reprise des cours à partir du lundi 27 septembre 2021.



Jumelage

La vie du Jumelage a repris son cours. Nous avons démarré la saison au Forum des Associations, lieu d'échanges et de rencontres avec la population tressoise.

Nous espérons que l'été s'est bien passé. Aux dernières nouvelles, nos amis espagnols allaient bien. Comme nous, ils attendent avec impatience de reprendre les échanges en 2022.

Certaines activités telles que cinéma, atelier cuisine pour les élèves, rencontres diverses, etc... seront proposées lorsque les obligations sanitaires seront plus favorables. Nous vous tiendrons au courant.

Pour l'heure, nous préparons la rentrée des cours d'espagnol. L'ouverture est prévue début octobre avec un nouveau professeur en respectant, bien sûr les normes sanitaires actuelles. Les inscriptions sont ouvertes auprès de Gloria et Evelyne.

Gloria 05 57 34 11 21 Evelyne.jumelage@orange.fr

Les fils en liberté

Vous avez des projets de tricot, couture, broderie ?

Venez nous rejoindre pour les réaliser !

Tous les mardis après-midi de 14h à 23h, nous nous retrouvons à la salle du marronnier.

Nous échangeons nos idées, nous partageons nos connaissances et chacun peut trouver de l'aide pour ses ouvrages.

Renseignements et inscription auprès de

Francine Meunier : 06 58 90 56 31

Mail : lesfilsenliberte.tresses@gmail.com

Instagram : les_fils_en_liberte

Ludothèque Terres de jeu

Ludothèque Terres de jeu : du Jeu pour les collectivités et les entreprises

La ludothèque est souvent associée à l'enfance. Pourtant, si l'on regarde toutes ses actions, son sous-titre « du Jeu pour tous » est bien mérité.

En plus de ses accueils tous publics, la ludothèque accueille des collectivités ou se rend dans leurs murs pour des ateliers de Jeu. Un mot d'ordre : le plaisir.

Des séances de jeux sensoriels et d'éveil avec le RAM, les crèches.

Des ateliers jeu libre avec Playmobil, dînette, jeux de construction et jeux de règles pour les enfants des écoles, accueils périscolaires, centre de loisirs, pour les jeunes en situation de handicap (IMP, IMPro).

Des ateliers jeux de règles, jeux de manipulation, jeux de construction avec les adultes en situation de handicap des FAM et Foyers Occupationnels.

Des séances de jeux de règles pour partager, oser, prendre confiance en soi dans la convivialité et la bienveillance avec des publics fragilisés.

Des ateliers autour des jeux de règles, de motricité, des quizz en EHPAD.

Des animations avec ses grands jeux en bois pour les associations, leurs fêtes, etc.

La ludothèque peut aussi intervenir dans les entreprises : le Jeu est un outil parfait pour faire se rencontrer les personnes d'une équipe, briser la glace, lors d'un séminaire ou autre, pour créer ou renforcer la cohésion d'équipe...

Une salle remplie de jouets et grands jeux en bois rendra aussi un arbre de Noël encore plus magique.

C'est aussi ça, la ludothèque !

Tresses Running

C'est la rentrée !

Nous vous donnons rdv toute l'année pour des sessions running sur Tresses mais également sur les sentiers de la Communauté de Communes des Coteaux Bordelais chaque dimanche matin, vacances scolaires comprises, à 10h au City Stade, pour allure supérieure à 9 km/h, distance parcourue environ 11 km en moins d'1h30 et en petits groupes à la demande pour des allures inférieures.

Nous vous invitons à voir un aperçu en images sur les vidéos en ligne sur notre compte Facebook et Instagram, et à nous rejoindre !

A bientôt sur nos coteaux !

Suivez-nous :

Facebook : Tresses Running / Twitter : @tressesrunning / Instragam : @tressesrunning

YouTube : Tresses Running

Contact : tressesrunning@gmail.com

www.tressesrunning.fr



*** ASSOCIATIONS

Wuji - Tai chi chuan

L'association WUJI donne des cours de tai chi chuan sur Tresses. Ces cours s'adressent aussi bien aux grands débutants, qu'aux pratiquants confirmés.

Le tai chi chuan est un art martial interne chinois d'origine taoïste qui travaille sur l'Intention (le Yi) et l'Énergie (le Qi). Ce qui est mis en jeu dans la pratique du tai chi chuan peut intéresser beaucoup d'entre nous : un relâchement très profond, la recherche du calme intérieur et de l'unité, le centrage, l'ancrage, la connexion à l'autre, l'expression d'une force douce élastique qui se substitue à la force musculaire brute et une méthode d'auto-défense efficace.

Le style de tai chi chuan que nous enseignons est celui des 37 postures du Maître Cheng Man Ching (style Yang). Ce style porte l'accent sur la recherche d'un relâchement très profond et d'une très grande douceur. Pour davantage de renseignements : www.wuji.fr ou au 05 56 96 9749



FCPE

Jeudi 2 septembre, ce sont 528 élèves qui ont retrouvé le chemin des écoles maternelle et élémentaire de Tresses. La FCPE souhaite à tous les enfants et leurs enseignant(e)s une très bonne rentrée !

L'année scolaire débute à nouveau avec la mise en œuvre d'un protocole sanitaire. L'année passée, ce dernier avait limité les événements et sorties scolaires. Nous espérons donc un retour rapide à la vie normale. Les inondations successives du mois de Juin ont occasionné de nombreux dégâts, principalement à l'école maternelle. Cet événement nous a tous marqués tant par son ampleur que par sa rapidité, mais également par la solidarité des parents d'élèves et/ou habitants tressois. Nous œuvrerons donc pour que les mesures nécessaires soient mises en place afin d'éviter que cela ne se reproduise et que nos enfants puissent étudier dans un environnement sain et sécurisé.

En effet, la FCPE est une association qui participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Tous les sujets du quotidien, comme ceux de plus grande ampleur, en lien avec les écoles trouvent leur place lors des réunions périodiques avec les parties prenantes. Ainsi, la FCPE Tresses a pu financer en partie la sortie au Domaine de la Frayse, participer activement à la mise place d'un questionnaire de satisfaction sur la pause méridienne ou encore offrir et distribuer les livrets de fin de cycle aux élèves de CM2.

Nous espérons pouvoir organiser à nouveau d'autres événements et ainsi vous rencontrer. Les élections de parents d'élèves seront organisées dans les prochains jours. Nous comptons donc sur votre participation et vous invitons à nous rejoindre dès à présent !

Facebook : FCPE Tresses

Mail : fcpetresses@gmail.com

AMAP

Le forum des associations est passé et s'est très bien passé. Nous avons reçu beaucoup de monde sur le stand. Il reste maintenant à concrétiser votre intérêt pour la cause paysanne. L'alimentation en circuit court est le meilleur gage de sécurité, de goût et de produits bio. Si vous n'êtes pas encore venus nous voir, profitez des livraisons que nous faisons tous les mardis soir de 18h30 à 19h30 à la salle du marronnier. Nous vous y attendons...

Courriel : tressesatable@gmail.com Notre site : <https://Tressesatable.wixsite.com>



Club cyclotouriste tressois

Après un été très calme, nous étions présents au forum des associations.

C'est avec plaisir que nous avons accueilli deux nouveaux cyclos. Lors de quelques sorties « test », ils ont apprécié l'esprit qui règne au sein du club et ont pour notre grand plaisir, validé leurs essais.

La semaine suivante, pendant 4 jours, 19 adhérents se sont rendus au Pays Basque.

Hébergés à Anglet, le jeudi après-midi a été consacré à la plage pour les uns, au mini-golf pour les autres.

Le lendemain, 130 km ont été parcourus, avec comme difficultés le col d'Ispéguy et le col d'Otxondo. La légère pluie qui nous a accompagnés dans la montée du premier col, a eu le bon goût de cesser pour notre pique-nique prévu au sommet. Et c'est sous un beau soleil que nous avons rejoint Anglet, en passant par certains villages basques réputés tels que, Ainhoa, Amotz, Saint-Pée-sur-Nivelle, Arcangues.

Le samedi matin, nouveau parcours difficile avec l'ascension du col de Saint-Ignace et le passage par la route de la corniche entre Saint-Jean-de-Luz et Biarritz.

L'après-midi, la détente à la piscine ou à la plage a permis de récupérer.

L'ambiance et la disponibilité de toutes et tous ont rendu ce séjour très agréable, rempli d'excellents souvenirs.

Le 2 octobre, nous participerons en tant que bénévoles à la manifestation « à pied, à vélo, sur les côteaux » organisée par la CDC des Coteaux Bordelais.

Le 5 octobre, notre dernière sortie journalière de l'année nous amènera dans le Sauternais.

Nous clôturerons l'année par l'assemblée générale, le vendredi 17 décembre.

Michel PINET

06 31 29 22 12



Yoga, l'instant présent

Quel bonheur d'avoir repris les cours en juin, et d'avoir pu les prolonger tout le mois de juillet !

Un grand merci à toute l'équipe municipale.

Les bienfaits du yoga sont depuis longtemps connus et reconnus scientifiquement.

Pour en ressentir les bénéfices, il y a simplement à en faire l'expérience... 1h30 de bonheur et de paix intérieure, c'est ce qui vous est proposé chaque semaine.

Vous expérimenterez : les postures statiques, les postures dynamiques,

- L'alternance du dépassement de soi et du lâcher prise,
- La relaxation profonde, La méditation,
- La richesse énergétique d'une multitude de Respirations différentes,
- Les Mantras.

Nous vous accueillons à la salle multisports de Pétrus :

Le lundi à 10h, salle bien-être avec Esther

Le mardi à 19h, salle de Gym avec Dominique.

Pour tout renseignement et pour un premier cours, merci impérativement de nous contacter au 06 65 48 11 10.

Au plaisir de pratiquer ensemble,

Dominique Rousteing

asso.linstant.present@neuf.fr / www.lenectarduyoga.fr

SEMOCTOM - GESTION DES DECHETS DECHETERIE

ZONE D'ACTIVITE DE TRESSSES

05.56.21.19.79

Ouverture : du lundi après-midi au samedi

Encombrants, déchets verts (sauf souches), ferrailles, papiers, cartons, piles et batteries, huiles de Vidange, pneus...

Les dépôts des professionnels sont interdits

Sont exclus : Ordures ménagères, produits toxiques, gravats, amiante...

Contrôle d'accès : s'inscrire préalablement sur le site In-terne du SEMOCTOM pour disposer d'un SEMOCODE - 25 passages ou 2,5 tonnes d'apports gratuits par an et par foyer.

DECHETS MENAGERS

3 poubelles pour mieux trier :

- poubelle (papier, carton) couvercle jaune
- poubelle (verre) couvercle vert
- poubelle (déchets ménagers) couvercle bordeaux

DECHETS VEGETAUX

Par décision préfectorale, le brûlage des déchets verts est interdit en tout lieu et en toute période. Les déchets verts doivent être compostés ou déposés en déchèterie

Rappel ELAGAGE : Quand les branches d'un arbre, situé sur une propriété privée en bordure de voie publique, gênent la circulation, la visibilité ou cachent un panneau ou un feu de signalisation, il incombe au propriétaire de les élaguer.

ECLAIRAGE PUBLIC

Merci de signaler à la Mairie tout défaut d'éclairage

DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils ne doivent pas laisser vagabonder leurs animaux, sous peine de ramassage par la fourrière (service payant).

VETERINAIRE

Cabinet vétérinaire - Corinne MAILLOCHAUD
Avenue de Branne - 33370 Tresses
Tél : 05.56.78.38.14

PERMANENCES EN MAIRIE

CONSEILLER ARCHITECTURE

CAUE Mme Estelle MIRAMON le 4ème mercredi du mois de 14h à 17h (sur rendez-vous 05.56.97.81.89)

MISSION LOCALE

Un jeudi sur deux de 8h45 à 12h

Uniquement sur rendez-vous au 05 57 77 31 00

GENDARMERIE

Brigade de Tresses : 05 57 34 45 00

Service de pré-plainte en ligne :

<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

RECENSEMENT MILITAIRE

DÈS 16 ANS

Les jeunes garçons et filles doivent venir se faire recenser en mairie, munis du livret de famille, dès leur 16^{ème} anniversaire ou le mois suivant.

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00, les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

PRESBYTERE

Abbé Michel VARACHAUD : 05.57.34.13.23

Permanence le vendredi de 10h à 12h

TAXI CONVENTIONNE

Xavier LABAT 06.87.04.16.68

DEFIBRILLATEURS

Vous pouvez sauver une vie !

Mairie de Tresses

hall d'entrée

Salle des sports

côté infirmerie

Stade petrus

Football : vestiaires, sortie des joueurs

Tennis : entrée du club house

Salle Multisports de Pétrus

Espace d'accueil

Salle de la fontaine

PROFESSIONS MEDICALES ET PARAMEDICALES

MEDECINS GENERALISTES

Cabinet Médical Mélaç	
Dr DELAMARE	05.57.34.33.33
Dr DELARUE	05.56.72.58.47
Cabinet Médical Bourg	
Dr FORMERY	05.57.34.17.95
Dr PEREKRESTOW	05.57.34.06.99
Dr FONTES	05.57.34.48.48

CENTRE DE PEDIATRIE DE TRESSES

PEDIATRES

Dr CECCATO, Dr BOUFFARD, Dr VASILEVA,	
Dr BRINTET, Dr TOURNIER	05.57.97.05.05

CONSULTATION ECRANS

Dr Anne-Lise DUCANTA	06.33.31.9930
----------------------	---------------

DIETETICIENNE NUTRITIONNISTE

Angèle LETERRIER	07.49.80.97.84
------------------	----------------

KINESITHERAPEUTES

J.GUINOT et S. DORDOT MOREL	07.62.65.92.13
-----------------------------	----------------

INFIRMIERES

L. GRAUX et S. AUGÉ	07.50.25.53.48
---------------------	----------------

ORTHOPHONISTES

Elisabeth PICHON-CECCATO	06.99.65.56.64
Anne-Claire VILAR Del PESO	06.59.22.42.85

ORTHOPTISTE

Sana DALILI-ROY	07.61.14.91.82
-----------------	----------------

PSYCHOLOGUES

Nathalie BUTON	06.45.68.82.86
Caroline MOGLIA	06.86.46.31.49

PSYCHOMOTRICIENNES

Camille BOUFFARD	06.71.04.41.82
Manon SANSEGOLO	07.60.21.15.80

PSYCHOLOGUES

Anne-Solène GATZOFF	06.74.87.87.52
Nadège BADET	06.99.96.29.99
Patrick GALABER	07.69.20.97.60
Stéphanie LAURENT	06.95.91.17.49

PSYCHOLOGUE-PSYCHOTHERAPEUTE

A. VIDEAU et I. MORPAIN	06.61.59.37.52
-------------------------	----------------

PSYCHANALYSTE CLINICIENNE

Anne ROCHE	06.46.14.86.20
------------	----------------

KINESITHERAPEUTES

Philippe BAUDET, Marie-Aurélien PRIVAT,	
Dorothee HOUIS, Sandra VENIENT	06.37.81.01.68
Danièle SWIATEK	05.57.34.01.07
David RUI	06.33.54.64.03
Sabrina BARDIN	06.28.64.03.69

ORTHOPHONISTES

Sylvia RUI et Delphine THAVEL	05.57.34.21.14
-------------------------------	----------------

OSTEOPATHES

Olivier SUCHEIX, Séraphin PISCIONE	
et Grégory GONZALEZ	05.57.34.42.04
Marine GANON	07.87.72.75.03
Mélanie SEVAUX	07.81.75.06.94
Mathilde BLANCQUAERT	07.64.62.36.92

DENTISTES

Dr LAGRAVE	05.57.34.01.02
Dr AUSSEDAT	05.57.34.01.02
Dr DIBY	05.56.21.19.76

PEDICURE - PODOLOGUE

Mme EXANTUS	05.57.34.22.73
-------------	----------------

REFLEXOLOGUE REFLEXOTHERAPEUTE

Caroline VALES	06.03.00.52.28
----------------	----------------

SAGE FEMME

Céline ARRACHART	05 56 94 65 87
Nathalie TAUZIN-RAYNAUD	06 72 40 04 27

SOPHROLOGUE

Alexandra CORNET	06.84.82.84.23
------------------	----------------

PHARMACIEN

Pharmacie du centre	05.57.34.18.49
---------------------	----------------

INFIRMIER(E)S

Patricia SARRIEAU	05.57.34.10.24
et Catherine MUNOZ	
Linda LABUSSIÈRE	05.57.34.06.72
et Céline RAMIERE	
Béatrice BARRA	05.56.30.36.82
Gaëlle ASTORI	
et Nellie VILLOTEAU PIRES	07.87.86.66.86
Bruno KAHN	06.78.82.75.05
Véronique HATTON	06.43.94.54.94
Samira CHAARA	06.22.62.72.47
Tiffany MONMARIN	06 48 02 41 53
Sophie PENNEC	06 20 60 66 15
AMADE SANTE	05.56.06.09.89

OPTICIEN

Romain HAUGUEL	
Vision libre	06 30 52 61 62

DIETETICIENNE, NUTRITIONNISTE et COACH SPORTIF

Pauline BALSAC	06 25 82 41 94
----------------	----------------

SOCIAL

Assistante sociale	05.56.40.13.50
à la MDSI de Floirac ou à domicile	
Accueil aux victimes d'agression	05.56.79.87.77
Enfance maltraitée	119
Apafed (femmes battues)	05.56.40.93.66
SOS Amitié	05.56.44.22.22
CIRA/Renseignements administratifs	39 39

Tresses Ensemble

Les terribles inondations que vient de connaître Agen et les pluies dramatiques qui se sont abattues sur New-York sont comme un écho aux intempéries cataclysmiques que nous avons affrontées en juin. La commune a été portée par un formidable élan de solidarité de dizaines de bénévoles qui se sont mobilisés.

Depuis nous avons relugé les sinistrés et saisi le syndicat du Gua, qui est l'acteur public compétent pour lutter contre les inondations. Il est chargé d'aménager la rivière et ses affluents que sont les Rouilles, le Fontaudin, le Moulinat, le Desclaux. Nous espérons que les travaux débiteront très prochainement pour réaliser le bassin de Janon.

La mairie a également saisi des propriétaires de terrains situés le long de la rouille du Collège, la rouille Pétrus Laroche et la rouille Pétrus Bourbon : il leur est proposé d'acheter des terrains en forme de prairie pour y aménager des bassins de rétention des eaux pluviales. C'est la proposition faite par exemple à l'indivision Balguerrie pour un terrain de Palot régulièrement inondé dans lequel nous pourrions aménager un ouvrage de régulation des eaux de pluie permettant de protéger le bourg ; nous attendons la réponse.

Une énergie infinie a été consacrée à assurer la continuité pédagogique. Tout l'été les travaux dans les écoles sont allés bon train jusqu'à la dernière heure du dernier jour avant la rentrée. C'est ainsi que nous avons pu accueillir tous les élèves dans de bonnes conditions le 2 septembre.

La performance est d'autant plus grande que cette année nous avons ouvert 2 classes supplémentaires, une à la maternelle et une à l'élémentaire. Non parce que les effectifs explosent comme nous l'avaient prédit les habitués oiseaux de mauvaise augure mais tout simplement parce que la politique nationale plafonne à 24 élèves maximum les classes de grande section, de CP et de CE1. Les élus travaillent à présent à la fois à réaménager le projet de réfection de l'école maternelle et à imaginer le deuxième groupe scolaire qui sera installé à La Séguinie.

Autre engagement en passe d'être réalisé : le recrutement d'un policier municipal. La démarche est allongée du fait qu'il y a beaucoup plus de postes à pourvoir que de candidats. En bonne intelligence avec les communes alentour nous avons d'abord proposé de mutualiser les moyens mais ces communes souffrent déjà de postes vacants de sorte que cela n'a pas été envisageable.

Dans le même temps nous continuons d'accompagner les citoyens désireux de s'inscrire dans un protocole de participation citoyenne proposé par la Gendarmerie nationale, et étendons la toile du réseau de vidéo protection.

Dans les pages de ce magazine municipal vous sont présentés les projets qui pourraient être financés, s'ils sont retenus, grâce au budget participatif. Nous sommes heureux que de nombreux projets aient été présentés.

Nous restons à votre écoute.

Les élus de « Tresses Ensemble »
<https://www.facebook.com/tresses.ensemble>
tresses.ensemble@orange.fr

Conformément à la loi, un espace est réservé à l'expression des groupes politiques municipaux. A ce titre, le Conseil municipal a décidé, dans un souci d'équité, d'attribuer un espace identique aux 22 élus de Tresses Ensemble et aux 5 élus du Nouvel Elan Tressois. Les propos publiés dans ces tribunes n'engagent que leurs signataires.

Nouvel Elan Tressois

Les écoles, les inondations et l'insécurité sont 3 sujets d'actualité à Tresses. Nous vous avons déjà fait part de nos propositions et inquiétudes sur les 2 premiers qui sont pourtant loin d'être réglés. Dans cette tribune nous nous consacrerons à l'insécurité.

Depuis quelques années le nombre de cambriolages, vols et incivilités est en forte augmentation dans notre commune (ainsi que dans d'autres communes). C'est un fait, mais devons-nous l'accepter sans agir ?

Nous lisons beaucoup de réactions de Tressois sur les réseaux sociaux. Certaines personnes pensent que le maire n'est pas responsable et que c'est à l'État de mettre plus de moyens. Pourtant c'est le maire qui a le pouvoir de police dans la commune.

D'autres estiment que la municipalité se doit de permettre aux citoyens de se sentir en sécurité dans leur commune et demandent des actions concrètes. Enfin, certains estiment que leurs impôts ne doivent pas être utilisés pour payer des moyens humains et matériels supplémentaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes et que ceux qui le souhaitent peuvent installer des alarmes et caméras chez eux.

Les avis sont donc très divergents. C'est un sujet qui divise et qui mériterait d'être abordé de manière participative autour de groupes de discussion, en présence d'experts et avec des témoignages de ce qui se fait dans d'autres communes.

Nous ne pouvons pas laisser l'insécurité gagner sans agir car de nombreux citoyens ont été touchés et se sentent abandonnés par la municipalité.

-Un cambriolage en pleine nuit alors que vous êtes dans votre maison engendre forcément un traumatisme.

-Rentrer chez soi et retrouver sa maison vandalisée et ses sous-vêtements au sol donne le sentiment d'avoir été « violé ».

-Retrouver son camion vide de tout l'outillage qu'il contenait ou sa voiture sur des parpaings sans ses roues vous empêche de travailler.

-Perdre dans un vol des bijoux de famille, même s'ils n'ont pas une grande valeur marchande reste une blessure profonde.

-Voir le GIGN venir chercher un citoyen dans votre rue et vous interdire de sortir de chez vous jusqu'à la fin de l'opération n'est forcément pas rassurant.

-Se retrouver nez-à-nez avec un cambrioleur qui vous renverse ou voir des têtes cagoulées vous fragilise.

-Les rodéos nocturnes et peut-être d'autres faits que nous ne connaissons pas...

Qu'en est-il réellement chez nos voisins ?

Les communes qui n'ont pas fait le choix de prendre à leur charge la sécurité de leurs concitoyens semblent également plus ou moins touchées par cette insécurité grandissante.

En revanche, les communes qui ont décidé de mettre en place des systèmes de protection ont vu leur taux de délinquance fortement baisser. Et par effet de transfert, les problèmes se sont multipliés dans les communes qui n'en n'ont pas mis en place. Ce qui paraît logique, les délinquants préfèrent aller dans des endroits non surveillés.

Lors de la campagne pour les municipales de mars 2020, les deux listes candidates ont proposé de mettre en place une police municipale. Si nous avons obtenu la majorité, nous aurions immédiatement travaillé avec les communes de notre secteur qui ont mis en place des moyens pour faire face à l'insécurité afin de profiter de leur expérience. Nous aurions ouvert un débat public sur le sujet.

Par ailleurs, nous avons proposé la mise en place des « Voisins Vigilants » dès la campagne de mars 2014. Nous pensons qu'il est nécessaire de multiplier les systèmes de protection afin d'éloigner les délinquants.

Nous demandons donc au maire d'organiser des réunions participatives pour recueillir les avis et les propositions des citoyens. La présence de maires ayant déjà mis en pratique diverses solutions de protection éclairerait les Tressois sur ce qui pourrait être envisageable pour Tresses.

Les élus du Nouvel Elan Tressois

Histoire de Tresses

La hache polie



Monsieur Munoz Alphonso a découvert une hache polie de 9 cm dans une vigne derrière l'église et en a fait don au musée.

En 1987, la société archéologique de Bordeaux a signalé une découverte similaire sans préciser le lieu. Celle de Tresses en roche éruptive n'existant pas dans notre région, est donc le résultat d'un déplacement humain.

L'apparition des haches polies date de l'époque néolithique.

L'ébauche taillée était polie en frottant sur un bloc de roche dure. Un abrasif, sans doute du sable mouillé, était indispensable.

C'est vers le quatrième millénaire avant notre ère que s'opère « la révolution » néolithique. L'homme n'est plus uniquement chasseur. Il commence à pratiquer l'agriculture et la domestication des animaux, premiers pas vers la sédentarisation.

Lucien DELUGA †

GRANDE BOUM D'HALLOWEEN

LE 31 OCTOBRE 2021
16H-19H30 SALLE DU REFLET



MAQUILLAGE, BONBONS, DJ
ET TOILES D'ARAIGNEES

